

AVIS DE COURSE

La mention « [DP] » dans une règle de l'Avis de Course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES :

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV), incluant l'annexe F
- 1.2. les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les kiteboarders doivent arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION :

- 3.1. La régata est ouverte à tous types de kiteboard sans restrictions, à partir de la catégorie minimale (l'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours). L'AO se réserve le droit de refuser toute inscription d'un concurrent si ses capacités techniques représentent un danger pour l'AO et les autres concurrents.
- 3.2. Les kiteboarders admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire en ligne sur le site <http://engiekitetour.fr/inscription> - <https://www.e-cotiz.com/app/site/12523>
- 3.3. Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FF Voile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs

4. DROITS A PAYER

4.1. Les droits requis sont les suivants :

Age	Avant le 29/02 minuit	Après le 29/02 minuit
Moins de 18 ans (au 31/12/2020)	50 €	70 €
Plus de 18 ans	70 €	90 €

- 4.2. Les inscriptions seront réalisées sur le site dédié
- 4.3. Le nombre maximal de concurrents est de 100, toutes classes confondues
- 4.4. Pour le lycra de la compétition, un chèque de caution de 50 € à l'ordre du club organisateur sera demandé lors de la confirmation des inscriptions.
- 4.5. En cas d'annulation d'une inscription, 50% des droits d'inscription pourront être remboursés sur présentation d'un certificat médical empêchant la participation du concurrent.

5. PROGRAMME

- 5.1. Les confirmations d'inscriptions auront lieu le premier jour de la compétition, de 9h00 à 12h00 sur le lieu de la compétition.
- 5.2. Contrôles : Le choix du matériel est libre et doit correspondre à la catégorie dans lequel le coureur est inscrit. Le comité de course pourra à tout moment vérifier le matériel de sécurité (cf. AC 9).

5.3. Jours de course :

Date		Classe(s)
J1	12h00 briefing coureurs 14h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
J2	10h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes
J3	10h00 1 ^{er} signal d'avertissement	Toutes

5.4. Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15h00.

5.5. Le programme détaillé des courses sera décrit dans les Instructions de Course (IC).

5.6. Les détails concernant les événements sociaux seront affichés sur le tableau officiel.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les IC seront affichées sur le tableau officiel et sur internet <http://engiekitetour.fr/documents-de-course/>.

7. LES PARCOURS

7.1. Les parcours seront décrits dans les IC et seront précisés sur le tableau officiel.

8. CLASSEMENT

Une course devra être validée pour valider la compétition.

9. SECURITE [DP]

9.1. Les concurrents doivent être équipés des éléments suivants :

- un moyen de repérage lumineux individuel et une combinaison isothermique conforme à la division 240,
- un gilet d'aide à la flottabilité 25N (minimum) ou une veste de protection (25 N minimum)
- un déclencheur (barre) et libérateur (leash) permettant de réduire puis d'annuler la traction.
- un leash d'aile
- un couteau ou coupe ligne.

A terre les concurrents doivent positionner leurs planches de kite avec les ailerons dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident. Les foils doivent être disposés loin de la zone de mise à l'eau. (DP)

9.2. Emargement :

Un système d'émargement sera mis en place sur la plage. Chaque concurrent doit émarger avant une course et lors d'un retour à terre signalé par le comité de course. En cas d'oubli, le concurrent sera pénalisé (cf.IC)

10. IDENTIFICATION

Chaque concurrent doit porter le dossard officiel de la compétition avec son numéro d'identification à chaque fois qu'il ira sur l'eau pendant l'événement. [DP]

11. SYSTEME DE PENALITE

Le système de pénalité sera défini dans les IC.

12. PRIX

Des prix seront distribués (Trophées et lots partenaires)

13. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le club organisateur (cf fiche étape).

